

**FONDATION PROCHES AIMANTS PETRO-CANADA
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

1. Objectif

La Fondation proches aimants Petro-Canada (la « Fondation ») a été constituée en société en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif à titre d'organisme sans but lucratif le 13 mai 2020 et a commencé ses activités en février 2021. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, par conséquent, est exonérée de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

L'objectif de la Fondation est de soutenir les proches aidants par l'entremise d'organismes de bienfaisance enregistrés, tout en inspirant le reste du Canada à faire de même. La Fondation amasse des fonds qui sont utilisés pour faciliter et amplifier le travail des organismes de bienfaisance au Canada qui soutiennent actuellement les proches aidants. La Fondation collabore et se réunit avec d'autres acteurs du secteur pour créer de nouveaux outils, programmes et ressources innovants.

La Fondation recevra un financement et un soutien continu de Suncor Énergie Inc. (« Suncor »). De plus, la Fondation peut recevoir des apports de diverses sources publiques et privées. La Fondation dépend financièrement de Suncor. Le 19 novembre 2020, Suncor s'est engagée à verser 10 000 000 \$ à la Fondation au cours des cinq prochaines années.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Ces états financiers sont préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif énoncées dans la partie III du Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada, publiées par le Conseil des normes comptables du Canada.

Utilisation d'estimations

Les états financiers de la Fondation ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, qui exigent que la direction formule des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur le montant déclaré de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les sommes réelles pourraient différer de ces estimations. Il n'y a pas d'estimations significatives dans les présents états financiers.

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour constater les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés comme produits au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Encaisse

L'encaisse comprend les dépôts auprès des banques.

**FONDATION PROCHES AIMANTS PETRO-CANADA
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Fondation sont classés au coût amorti. Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur à la constatation initiale, qui est habituellement le prix de transaction. L'ensemble des actifs et passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti.

À chaque date de clôture, la Fondation vérifie s'il y a des indications qu'un actif financier évalué au coût amorti pourrait avoir subi une dépréciation. Dans l'affirmative, la Fondation doit déterminer s'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si un changement défavorable important a été identifié, la valeur comptable de l'actif financier doit être réduite au plus élevé de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du placement de l'actif financier et le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif.

Apports reçus sous forme de services

Une partie du travail de la Fondation dépend des apports reçus sous forme de services. En raison de la difficulté de déterminer la valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Dons en nature

La Fondation a pris une décision en matière de convention comptable de ne pas reconnaître les dons en nature effectués par Suncor.

Pour 2023 et 2022, Suncor a fourni et payé des services au nom de la Fondation sans frais, y compris des services d'occupation, de publicité et de promotion, de guichet et d'arrière-guichet, ainsi que des frais de vérification.

3. Instruments financiers

Les actifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie et les sommes à recevoir de Produits Suncor Énergie, S.E.N.C. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement incluent les distributions reportées.

La Fondation est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers et dispose d'un cadre de gestion des risques complet pour surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse qui suit fournit des renseignements sur l'exposition au risque de la Fondation et sur la concentration de ce risque.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. La Fondation considère qu'elle n'est pas exposée à un risque de crédit significatif.

**FONDATION PROCHES AIMANTS PETRO-CANADA
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

3. Instruments financiers (suite)

La Fondation est exposée au risque de crédit lié à la trésorerie. Le risque est atténué lorsque les espèces sont déposées dans une grande banque canadienne.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité fait référence à la possibilité qu'une entité éprouve des difficultés à s'acquitter des obligations liées aux passifs financiers. La Fondation considère qu'elle n'est pas exposée à un risque de liquidité significatif.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du marché. La Fondation considère qu'elle n'est pas exposée à un risque de marché significatif.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation maintient ses liquidités dans des comptes portant intérêt et des dépôts à terme, qui sont assujettis à des variations de taux d'intérêt selon les taux en vigueur et la durée pendant laquelle la Fondation investit les liquidités connexes.

Aucun changement n'a été apporté à l'exposition au risque depuis 2022.

4. Apports

Les produits proviennent principalement du financement et du soutien continu de Suncor. Les autres sources de produits incluent les activités de financement par l'entremise de Produits Suncor Énergie, S.E.N.C., une filiale en propriété exclusive de Suncor, de sociétés commanditaires, de dons individuels et de dons des employés de Suncor.

| | 2023 | 2022 |
|------------------------------------|------------------|-----------|
| Suncor Energy Inc. | 2,000,000 | 2,000,000 |
| Suncor Energy Products Partnership | 2,629,943 | 741,419 |
| Corporate sponsors | 347,977 | 238,750 |
| Individual donations | 177,859 | 70,516 |
| Suncor employee donations | 21,430 | 21,640 |
| | 5,177,209 | 3,072,324 |

5. Distributions

Chaque année, le Conseil d'administration de la Fondation (le « Conseil ») approuve le montant des fonds disponibles pour les subventions qui seront accordées à l'échelle nationale, à l'échelle locale et pour l'innovation sociale. Le Conseil tient compte de la diversité géographique, de la crédibilité de l'organisme, du potentiel de leadership éclairé, de la reconnaissance des populations démographiques,

**FONDATION PROCHES AIMANTS PETRO-CANADA
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

de la diversité de la population de proches aidants et du type de soins. En 2023, un montant de 2 864 450 \$ a été approuvé aux fins de distribution (2 252 426 \$ en 2022). De ce montant, 2 429 450 \$ avaient été distribués en date du 31 décembre 2023 (1 168 926 \$ en 2022). Par conséquent, la distribution reportée en date du 31 décembre 2023 se chiffrait à 435 000 \$ (1 083 500 \$ en 2022).

6. Transactions entre parties liées

Le Conseil d'administration de la Fondation est composé de cadres supérieurs de Suncor et de membres externes, qui fournissent une importante expertise à la cause caritative de la Fondation. Le Conseil établit également l'orientation stratégique de la Fondation, prend des décisions sur les demandes de subvention qui dépassent 50 000 \$ et évalue le rendement des apports versés.

En 2023, Suncor a versé un total de 2 000 000 \$ à la Fondation (2 000 000 \$ en 2022). Produits Suncor Énergie, S.E.N.C., une filiale en propriété exclusive de Suncor, a versé 2 897 833 \$ (741 419 \$ en 2022).

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités selon les conditions normales du marché et sont mesurées à la valeur d'échange.

Les sommes à recevoir des parties liées et celles à verser aux parties liées ne sont pas garanties, ne portent pas intérêt et n'ont pas de modalités de remboursement fixes.

En date du 31 décembre, les sommes à recevoir des parties liées ou à verser à celles-ci s'établissaient comme suit :

| | 2023 | 2022 |
|------------------------------------|-----------------|-----------|
| Suncor Energy Products Partnership | (22,000) | (702,320) |
| | (22,000) | (702,320) |